

PROJET DE FONCTIONNEMENT DU RASED

Circonscription de Saint-Étienne-du-Rouvray

1. Qu'est-ce qu'un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté ?

Les RASED, Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté, ont été mis en place et définis par la circulaire du 9 avril 1990.

« La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre, de progresser et de réussir, affirme l'objectif d'inclusion scolaire de tous les élèves et intègre la prise en compte de la difficulté scolaire qu'elle entend réduire.

L'objectif de l'école est de développer les potentialités de tous les élèves, de les conduire à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en assurant pour chacun d'entre eux les conditions de réussite. »¹

Un réseau d'aides est constitué d'un ensemble de personnes : psychologues, et enseignants spécialisés.

Placé sous l'autorité et la responsabilité de l'IEN, le RASED est l'une des composantes du pôle ressource (cf 5. Le pôle ressource)

2. Les missions des membres du RASED

Les enseignants spécialisés et les psychologues de l'Éducation Nationale apportent :

- l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques pour les accompagner dans l'aide aux élèves
- une aide directe aux élèves manifestant des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement

2.1. L'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique

« Il apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. Il s'agit pour l'enseignant spécialisé de prévenir et de repérer, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés d'apprentissage de ces élèves et d'apporter une remédiation pédagogique dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée. Dans le cadre de ces projets, l'enseignant spécialisé accompagne les élèves en grandes difficultés vers la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et à la progression dans les savoirs et les compétences, en visant toujours un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe. »¹

2.2. L'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante relationnelle

« Il apporte une aide aux élèves dont l'analyse de la difficulté montre qu'il faut faire évoluer leurs rapports aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités

¹ Circulaire n° 2014-107 du 18-8-2014

scolaires. Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de prévenir et repérer, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés de comportement de ces élèves et de mettre en œuvre des actions, dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée, pour faire évoluer les situations. Dans le cadre de ces projets, il recherche et participe à la mise en œuvre de démarches pédagogiques et éducatives adaptées aux difficultés ou aux troubles qui peuvent affecter les apprentissages ou le comportement de ces enfants. »²

2.3. Le psychologue de l'Éducation Nationale option EDA

« Il aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation. Le psychologue scolaire aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants. Il réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies. Il mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et les parents pour mieux comprendre la situation d'un élève, comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages et rechercher conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives. Lorsque cela paraît souhaitable, le psychologue scolaire peut conseiller à la famille la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école et contribuer, avec l'accord de celle-ci, à la recherche d'une réponse adaptée. »²

3. Les secteurs d'intervention des membres du RASED

3.1. Oissel

		Lieu d'intervention	RRS
Enseignantes spécialisées - aide à dominante pédagogique -	Sylvie BRAQUEHAYS	EEMU, EEPU Jaurès EEPu Ferry-Mongis EMPU Claudel	J. Charcot
	Poste vacant	EPPU Pasteur EEPu Ferry-Mongis EMPU Toutain	
Enseignante spécialisée - aide à dominante relationnelle -	Émilie CARON	EMPU , EEPu Jaurès EMPU Toutain	
Psychologue EN/EDA	Stéphanie EDDE	EMPU, EEPu Jaurès EPPU Pasteur EEPu Ferry-Mongis EMPU Toutain EMPU Claudel	

3.2. Cléon ; Tourville-la-Rivière ; Freuseuse ; Sotteville-Sous-le-Val

		Lieu d'intervention	RRS
Enseignante spécialisée - aide à dominante pédagogique -	Nathalie SANTIN	EEPu Capucine EMPU La Fontaine	J. Brel
Psychologue EN/EDA	Avril DEFOSSE	EEPu Goscinny EEPu Curie EMPU, EEPu Aragon EPPU Les cygnes EPPU Hergé	

3.3. Saint-Etienne-du-Rouvray

		Lieu d'intervention	RRS
Enseignants spécialisés - aide à dominante pédagogique -	Nathalie BLONDEL	EMPU, EEPu Langevin EEPu Semard EMPU, EEPu Ampère	P. Eluard P. Picasso
	Julie LEFEVRE	EEPu Ferry-Jaurès EPPU Pergaud EMPU Rossif EMPU Kergomard	P. Eluard P. Picasso
Enseignante spécialisée - aide à dominante relationnelle -	Émilie CARON	EMPU , EEPu Langevin	P. Eluard
Psychologue EN/EDA	Agnès MORVAN	EMPU, EEPu Langevin EMPU, EEPu Ampère EEPu Semard EEPu Ferry-Jaurès EPPU Pergaud EMPU Rossif EMPU Kergomard	P. Eluard P. Picasso

4. Principes et modalités de fonctionnement (cf schéma en Annexes)

Après que l'enseignant/l'équipe pédagogique ait tenté une aide spécifique au sein de la classe et/ou du cycle et/ou de l'école, le RASED peut être interpellé. Pour ce faire, la fiche de renseignements/demande d'aide au RASED (cf Annexes) doit être complétée et transmise au réseau. Attention : une demande d'aide n'implique pas systématiquement une prise en charge par un ou plusieurs membres du RASED.

Comme le précise la circulaire n°2014-107 du 18-8-2014, *« les parents sont systématiquement mobilisés autour du projet d'aide de leur enfant »*. Ainsi, la demande d'aide au RASED se situe après que l'enseignant de la classe ait rencontré la famille. Au moment de cette rencontre, l'enseignant évoque la ou les difficultés rencontrées par l'enfant, informe la famille sur ce qu'est le RASED (cf « Le RASED expliqué aux parents » en Annexes) et lui fait part de son intention d'évoquer la situation en réunion de concertation enseignant-RASED.

A l'issue des réunions de « fléchage » entre les membres du RASED, plusieurs réponses peuvent être proposées : aménagements pédagogiques au sein de la classe, consultations vers l'extérieur, prise en charge par l'enseignant spécialisé à dominante pédagogique (co-intervention, regroupement pédagogique...) et/ou par l'enseignant spécialisé à dominante relationnelle et/ou l'intervention du psychologue de l'Éducation Nationale...

Si une prise en charge par l'enseignant spécialisé à dominante pédagogique est proposée, il convient d'en informer la famille.

En revanche, lorsque l'intervention du psychologue est souhaitable, ce dernier invite la famille à le contacter. A noter que toute intervention directe du psychologue auprès de l'enfant impliquant une prise de notes exige une autorisation écrite des responsables légaux.

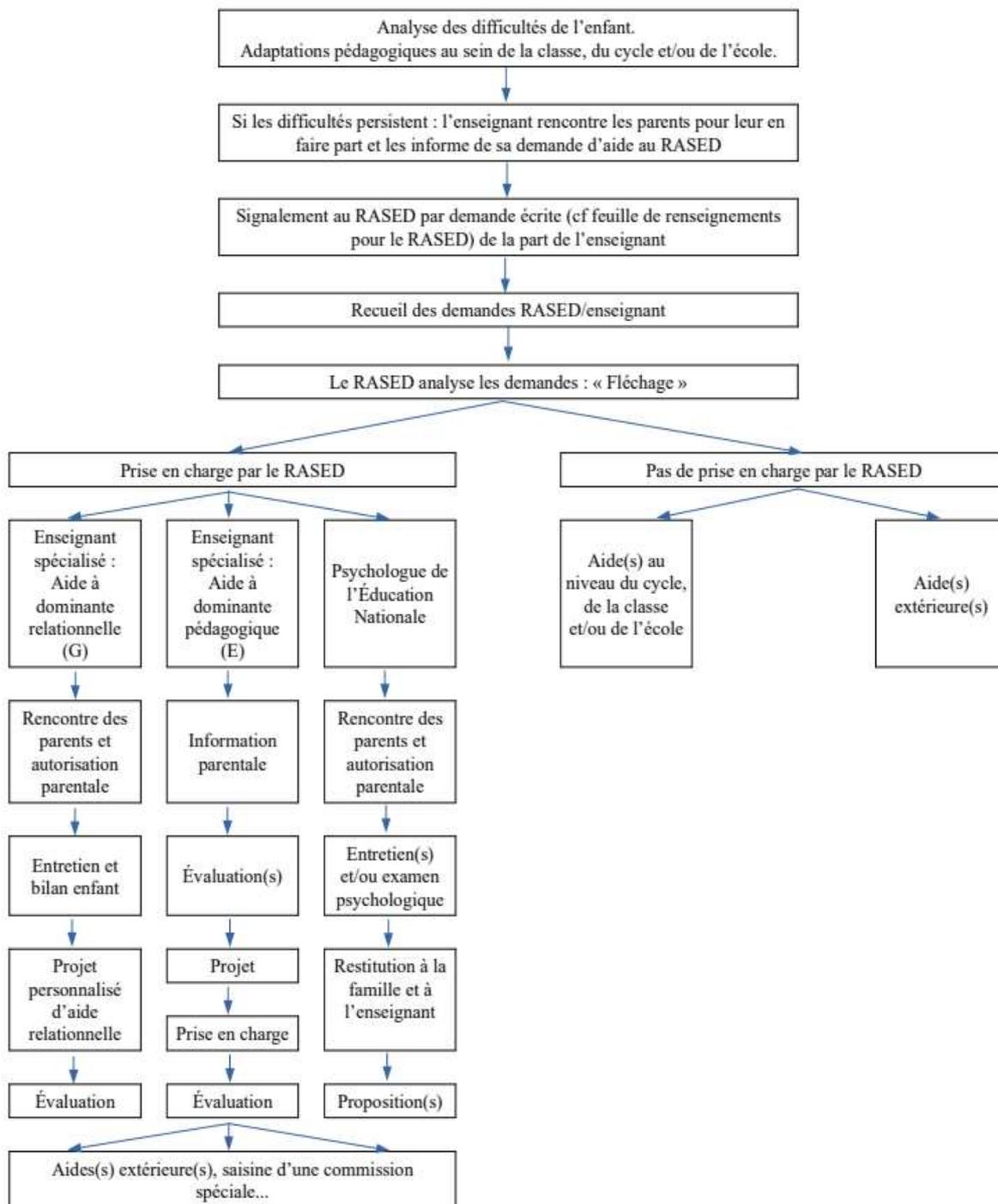
Dans le cas d'un accompagnement par l'enseignant spécialisé à dominante relationnelle, l'adhésion de la famille est essentielle et se caractérise notamment par une autorisation écrite permettant ce suivi.

5. Le pôle ressource

Le RASED est l'une des composante du pôle ressource de circonscription. Celui-ci regroupe tous les personnels que l'IEN peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école.

ANNEXES

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT DU RASED



CIRCONSCRIPTION DE SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Fiche de renseignements pour le RASED - Année scolaire 20 / 20

Demande d'aide

Information

L'ECOLE

Date : <input type="text"/>	Enseignant(e) : <input type="text"/>
Ecole : <input type="text"/>	Classe : <input type="text"/>

L'ELEVE

Nom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
Date de naissance : <input type="text"/>	
➤ Scolarité antérieure: maintien, PPRE, prise en charge RASED, saisine MDPH, PAP, PAI, réunion d'équipe éducative, refus d'orientation de la famille...	
<input type="text"/>	
➤ L'élève a-t-il des problèmes particuliers (problème de vue, d'audition, de langage, de motricité...), et/ou des suivis extérieurs (CMP, SESSAD, psychologue, orthophoniste, psychomotricien...) ?	
<input type="text"/>	
➤ Cochez les adjectifs qui évoquent selon vous l'élève (vous pouvez en rajouter d'autres)	
<input type="checkbox"/> actif - <input type="checkbox"/> passif - <input type="checkbox"/> curieux - <input type="checkbox"/> autonome - <input type="checkbox"/> joueur - <input type="checkbox"/> triste - <input type="checkbox"/> joyeux - <input type="checkbox"/> coléreux - <input type="checkbox"/> émotif - <input type="checkbox"/> résigné - <input type="checkbox"/> impulsif - <input type="checkbox"/> persévérant - <input type="checkbox"/> révolté - <input type="checkbox"/> irrespectueux - <input type="checkbox"/> instable - <input type="checkbox"/> bruyant - <input type="checkbox"/> bavard - <input type="checkbox"/> meneur - <input type="checkbox"/> manipulateur - <input type="checkbox"/> provocateur - <input type="checkbox"/> autoritaire - <input type="checkbox"/> violent - <input type="checkbox"/> silencieux - <input type="checkbox"/> indifférent - <input type="checkbox"/> ailleurs - <input type="checkbox"/> lent - <input type="checkbox"/> soumis - <input type="checkbox"/> gentil - <input type="checkbox"/> bouc émissaire - <input type="checkbox"/> crispé - <input type="checkbox"/> tranquille - <input type="checkbox"/> inquiet - <input type="checkbox"/> défensif - <input type="checkbox"/> agressif - <input type="checkbox"/> en quête de reconnaissance affective	
AUTRES: <input type="text"/>	

LES RELATIONS

➤ Relation(s) de l'élève avec les autres élèves (en classe, dans la cour, à la cantine...) :
<input type="text"/>
➤ Relation(s) de l'élève avec les adultes (enseignant, référent, autres) :
<input type="text"/>

SAVOIR-ETRE ET SAVOIR-FAIRE

- Ce que l'élève sait faire / domaines et compétences où l'élève est en difficulté :

- Attitudes de l'enfant face aux apprentissages en situation de réussite et d'échec :

- Comportement / attitude de l'élève face à l'aide :

- Centres d'intérêt de l'élève :

L'ENSEIGNANT(E)

- Quelles réponses ont été tentées ou sont envisagées dans la classe, dans le cycle, dans l'école? (Rappel: «les membres du RASED interviennent le plus souvent au terme d'une série d'aménagements pédagogiques et d'actions de soutien menés au sein de la classe, du cycle et/ou de l'école». Circulaire du 18-8-2014) :

Réponse	Oui	Non	Envisagée
Différenciation pédagogique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PPRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
APC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stage de réussite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décloisonnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

LA FAMILLE

- Quelles relations la famille entretient-elle avec l'école ?

- La famille est-elle consciente des difficultés de l'enfant ?

Rappel: «les parents sont systématiquement mobilisés autour du projet d'aide de leur enfant».(Circulaire du 18-8-2014)

AUTRES REMARQUES / PRECISIONS :

CIRCONSCRIPTION DE SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Documents d'aide à la rédaction de la fiche de renseignements pour le RASED

Les propositions, pistes d'analyse et exemples ci-dessous ne sont ni hiérarchisés, ni exhaustifs

- Demande d'aide : *demande de prise en charge par les enseignants spécialisés (E et/ou G) et/ou le psychologue de l'Education Nationale*
- Information : *des difficultés sont pointées sans demande de prise en charge par les enseignants spécialisés (E et/ou G) et/ou le psychologue de l'Education Nationale*

L'ELEVE

- L'élève a-t-il des problèmes particuliers (problème de vue, d'audition, de langage, de motricité...), et/ou des suivis extérieurs (CMP, SESSAD, psychologue, orthophoniste, psychomotricien...) ?

Préciser ici tous les handicaps/troubles physiques/sensoriels avérés ou suspectés

LES RELATIONS

- Relation(s) de l'élève avec les autres élèves (en classe, dans la cour, à la cantine) :

*Communication : aucune / agressive / en petit groupe / dans le groupe classe...
S'intègre au groupe / s'oppose / s'isole...*

- Relation(s) de l'élève avec les adultes (enseignant, référent, autres) :

Ose s'adresser à l'adulte / monopolise son attention / sait le solliciter si nécessaire / n'agit que pour faire plaisir...

Rapport à la règle : acceptation / refus / négociation ...

SAVOIR-ETRE ET SAVOIR-FAIRE

- Ce que l'élève sait faire / domaines et compétences où l'élève est en difficulté :

Langage oral : articulation / vocabulaire / syntaxe / compréhension du message oral (texte, consigne...) / prise de parole...

Production écrite : graphisme / production (encodage, pauvre, abondante, cohérente...)

Lecture : déchiffrage / compréhension

Mathématiques : Repérage dans le temps, dans l'espace / numération / techniques opératoires / compréhension du sens des opérations / résolution de problèmes / Géométrie et mesures / calcul mental

- Attitudes de l'enfant face aux apprentissages en situation de réussite et d'échec :

Attention - concentration : fragile / constante / de courte durée...

Participation : passivité / active / calme et organisée / exubérante...

Autonomie - coopération : travaille seul, en groupe / « copie » / cherche systématiquement l'aide d'un pair ou de l'adulte...

Estime de soi : accepte la critique / est content de ses réussites / se dévalorise / exprime ses émotions / réaction en cas d'échec...

- Centres d'intérêt de l'élève :

Domaines dans lesquels il manifeste de la curiosité et/ou montre des connaissances

LA FAMILLE

- Quelles relations la famille entretient-elle avec l'école ?

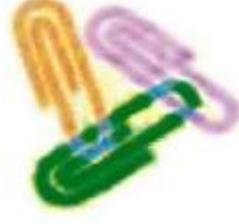
Disponibilité de la famille (présente, fuyante...) / suivis à la maison (devoirs, signature des cahiers...)

- La famille est-elle consciente des difficultés de l'enfant ?

Rappel : la famille doit être reçue pour être informée des difficultés et de la demande/information faite auprès du RASED

Réactions de la famille à l'énoncé des difficultés...

LE RASÉD EXPLIQUÉ AUX PARENTS



R.A.S.E.D.

Réseau d'Aides
Spécialisées
aux Elèves en Difficulté

LE RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) est un dispositif de l'Éducation Nationale composé de psychologues de l'Éducation Nationale et d'enseignants spécialisés.

C'est un service public gratuit qui peut être sollicité par les enseignants et les parents.

Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire. Il travaille dans un esprit pluridisciplinaire et bienveillant à l'égard de tous, enfants, familles et enseignants.

Il est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aide et de soins extérieurs.

L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ, AIDE À DOMINANTE PÉDAGOGIQUE

Il apporte une aide adaptée aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre.

Cette aide peut prendre place en classe ou en dehors de la classe, généralement en petit groupe. Elle s'inscrit dans les objectifs et les horaires de l'école primaire. Il s'agit d'amener l'élève :

- ⇒ à prendre conscience de ses attitudes et de ses méthodes de travail, pour mieux les maîtriser
- ⇒ à améliorer ses capacités d'apprentissage
- ⇒ à installer les connaissances scolaires et faire l'expérience de la réussite

L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ, AIDE À DOMINANTE RELATIONNELLE

Il s'adresse à des enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux attentes et contraintes scolaires. Les difficultés peuvent se traduire par des manifestations comportementales (agitation, inhibition, passivité, difficultés relationnelles, inattention, opposition...). Il aide l'enfant à devenir élève, tant au niveau de l'attitude que de la disponibilité intellectuelle, en levant les blocages qui parasitent ou empêchent la pensée. Il utilise des supports non scolaires qui vont permettre à l'enfant de dépasser ces blocages pour pouvoir répondre aux exigences de l'école. L'aide peut être individuelle ou en petits groupes. Il met en place un travail en collaboration étroite avec la famille.

LE PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le psychologue de l'Éducation Nationale intervient directement dans l'école uniquement avec l'accord des parents. Il rencontre les parents et peut venir observer en classe (surtout en maternelle), prendre l'élève en bilan pour l'évaluer, en entretien. Il participe à l'évaluation de la difficulté avec les enseignants et le RASED, prépare et soutient la demande de soins extérieurs. L'école n'est pas un lieu de thérapie. Lorsqu'un suivi est nécessaire, le psychologue indique un lieu de soins (CMP, CMPP, libéraux).

Le psychologue aide au repérage du handicap et accompagne les familles et les équipes jusqu'au montage de dossier en direction de la MDPH. Il contribue à la mise en place et au suivi des actions de scolarisation des élèves en situation de handicap.

